



# Section académique de LIMOGES

N° 280 - FEVRIER 2009

Mensuel

Directeur de publication  
Janine VAUX

Prix : 0,50 €

Publié et imprimé par la  
section académique du  
SNES :

40, avenue Saint-Surin  
87000 LIMOGES

☎ : 05-55-79-61-24

💻 : s3lim@snes.edu  
www.limoges.snes.edu

ISSN : 0759.9951

CPPAP : 0413 S 07785

## POUR SUIVRE, AMPLIFIER POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX

**29 janvier** le pays a connu une journée de grèves et de manifestations d'un niveau exceptionnel.

La gravité de la crise, la nature et l'insuffisance criante des réponses gouvernementales, la volonté affichée de poursuivre des réformes qui sapent le modèle social, expliquent l'ampleur de la mobilisation et l'exigence d'une autre politique.

Dans la Fonction Publique et l'Education, il faut remonter loin pour retrouver des taux de grévistes de ce niveau : près de 65% dans les collèges et lycées de notre académie<sup>(\*)</sup>, des milliers d'enseignants dans les rues de Limoges, Guéret, Brive, Tulle et Ussel, aux côtés des salariés du public et du privé.

Désormais le gouvernement doit répondre à nos attentes, tant au plan salarial qu'au plan de l'emploi, et notamment de l'emploi public qui relève de sa responsabilité. Alors que nous sommes face à huit mois consécutifs de hausse du chômage, le gouvernement maintient le cap du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, et nous fait l'aumône de 5 000 contrats aidés dans les vies scolaires : c'est indécent, insoutenable.

Il faut changer de cap. Il faut dans l'Education, revenir sur les suppressions de postes et doubler les recrutements 2009, élaborer des réformes de progrès pour assurer la réussite de tous les jeunes, revaloriser nos métiers et nos carrières.

Nous avons le devoir et la responsabilité de poursuivre nos luttes dans l'Education et de les inscrire dans la construction de suites unitaires au 29 janvier.

*(\*) De qui se moquent-ils ? Darcos, et avec lui les recteurs, viennent d'inventer le thermomètre qui cache la fièvre. Ils comptent les grévistes à 8 ou 9 heures et en rapportent le nombre au nombre total de personnels en poste dans l'établissement. Voilà le taux de grévistes de la journée qu'ils communiquent aux médias ! Consternant !*

P. 1 : Edito

P. 2 : Où vont-ils ?

P. 3 : Rentrée 2009 dans  
l'académie

P. 4 : Carte des formations  
Bacs pros en trois ans

## Des élèves en plus, 53 postes de moins

L'hécatombe des emplois dans le second degré se poursuit.

**Le budget 2009 de l'Education nationale a prévu 6500 suppressions d'emplois dans les collèges et les lycées.** 2000 emplois sont supprimés au titre de la démographie, 3000 sur les moyens de remplacement, 1000 emplois de stagiaires disparaissent ainsi que 1000 autres qui permettaient des mises à disposition auxquelles le ministre veut mettre fin. Soient 7000 suppressions pour 500 emplois créés dans les établissements en « zone difficile ».

La dotation de notre académie pour la rentrée 2009 s'inscrit dans la déclinaison de cette épure budgétaire. **Bien que les effectifs scolarisés y seront en très légère progression, 53 emplois sont supprimés des dotations collèges et lycées par rapport à la rentrée 2008.** Cette ponction s'ajoute aux 380 postes déjà supprimés depuis 2003, soit près de 10% du stock des emplois d'enseignement existants.

La préparation de la prochaine rentrée a donc « débuté » avec cette lourde hypothèque de 53 emplois sacrifiés sur l'autel du dogme du non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Au regard des prévisions d'effectifs d'élèves scolarisés, mais aussi **de sa volonté de favoriser la mise en place de la réforme politiquement sensible des bac pro 3 ans**, la rectrice a décidé la suppression de 27 postes en lycée, de 2 postes en lycée professionnel, de 2 postes en SEGPA et la création de 5 postes en collège. Soit un solde de - 26 postes sur les différents niveaux d'enseignement auquel il convient d'ajouter la suppression de 25,5 emplois de remplacement (1,5 emploi étant retiré du financement des diverses décharges académiques pour permettre d'atteindre l'objectif de 53 suppressions).

Quant aux DGH qui, outre ces variations de postes (évaluées en heures postes) intègrent les heures supplémentaires (HSA), elles ont fait l'objet de rééquilibrages dont rend compte **le tableau figurant au bas de cette page.**

Les DGH ont donc été déléguées aux établissements sur cette base qui marquera, en collège comme en lycée, une nouvelle étape de dégradation des conditions d'enseignement. La question des effectifs de classes pléthoriques restera sans réponse. De nombreux postes en lycée seront comme l'an dernier supprimés. En collège, la situation se tend à l'extrême. Ils ont accueilli 190 élèves de plus que prévus à la rentrée 2008. L'augmentation de 177 heures de leur DGH (soit l'équivalent de +10 ETP), comparée aux 369 élèves supplémentaires qui y sont attendus en 2009, reste très largement insuffisante. En lycée, le retrait de 803 heures (soit l'équivalent de - 45ETP) de leur DGH, pour une prévision de 288 élèves en moins, ouvre la voie à de nombreuses suppressions de classes et d'options.

La question des volumes inacceptables d'heures supplémentaires, dont l'acuité gagne aussi le collège, se pose dans les mêmes termes que l'an dernier et appelle la reconduction du cadre de leur refus que nous avons mis en place en 2008. Quant à la suppression d'une trentaine de postes de remplacement, elle ne peut qu'aggraver une situation déjà très tendue et difficile dans nombre de disciplines.

**Au bout du compte, l'action commune avec les parents, les élèves, doit être poursuivie et amplifiée, dans le cadre de la préparation de rentrée, afin d'obtenir la suspension du retrait de postes inscrit dans le budget 2009.**

	Variations du nombre d'élèves de R2008 à R2009	HP	HSA	DGH	Evolutions des DGH de R2008 à R2009
Collèges	+ 369	32 145	2 250	34 295	+ 177 heures
Lycée pros	- 36	13 271	710	13 981	+ 79 heures
Lycées	- 288	21 810	2 900	24 710	- 803 heures

## Où vont-ils ?

Notre boussole syndicale a toujours fait de l'accès des élèves au niveau IV (niveau bac), de son élargissement, des questions majeures. Or ces questions reviennent avec force dans le débat sur le second degré en raison des enjeux attachés à la réforme du lycée, à l'avenir des séries générales, à celui des séries technologiques confrontées à la concurrence et à la généralisation des bacs pros 3 ans.

L'orientation en fin de 3<sup>ème</sup>, ses évolutions, tout comme les équilibres entre les trois voies (professionnelle, technologique, générale) doivent donc être examinés avec une grande attention.

Il n'est pas inutile de rappeler que **notre académie** a, historiquement avec l'académie de Rennes dans les années 95-99, **obtenu les meilleurs résultats nationaux en terme de proportion d'une classe d'âge accédant au baccalauréat. La voie technologique en constituait alors un facteur essentiel** (1<sup>er</sup> rang au plan national). Dès le début des années 2000, les élus du SNES ont très largement dans les instances (CTPA, CAEN notamment) alerté sur nombre de décisions ou de facteurs laissant craindre stagnation, voire même régressions.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Certes l'académie reste en bon rang relativement au taux d'accès des élèves au niveau IV. Toutefois nombre de tendances ou de réalités ne manquent pas de devoir être observées pour éclairer le débat sur l'état des lieux. Ainsi l'examen de l'évolution des décisions d'orientation de fin de 3<sup>ème</sup> révèle-t-il sur la période des quatre dernières années (rentrée 2004 à rentrée 2008) des tendances préoccupantes. **Le taux de propositions d'orientation vers la seconde générale et technologique ne cesse de décroître** (voir le graphique ci-dessous), avec en moyenne un point de moins chaque année. Il était de 65,3% en 2004 et n'est plus que de 61,2% en 2008.

**Un tel constat n'est pas neutre.** Il valide toutes les analyses et les alertes que nous avons énoncées en amont

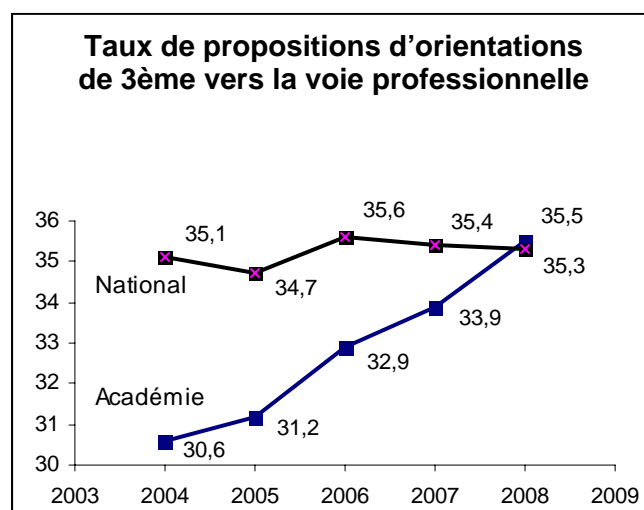
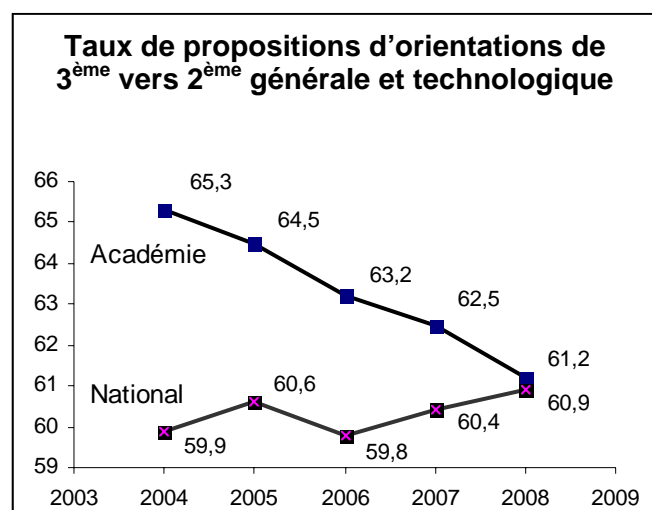
dans le temps. **Il révèle de fait le mauvais sort fait au collège depuis des années, avec la détérioration incessante de ses conditions d'enseignement** et l'empilement des problèmes à régler, les conséquences du **tarissement des faibles moyens attachés au soutien** (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> techno, ATPE...), les difficultés croissantes à aider les élèves en échec malgré l'inventivité des équipes.

Un tel constat se superpose à une période de **retraits massifs de moyens**, alors que le maintien de nombre d'entre eux aurait été indispensable pour faire mieux, aller plus loin dans l'accès à de meilleures qualifications pour les élèves.

Un tel constat suppose enfin de revenir sur la réalité de la baisse des effectifs scolarisés en lycée général et technologique, trop souvent présentée comme résultante exclusive d'une tendance démographique. Or le recul de plus de 4 points dans l'orientation de fin de troisième vers les 2<sup>èmes</sup> GT a un prix. Au regard du nombre d'élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> (environ 6 000), la portée d'un tel recul, en effets cumulés sur les trois niveaux du lycée et pour partie sur les deux années BTS, est de l'ordre de 1 000 élèves. Soit l'équivalent **d'un lycée polyvalent en moins dans notre académie en 5 ans !** A méditer. A méditer d'autant que la rectrice choisit, en lien avec sa **volonté de favoriser la généralisation des bacs pros 3 ans**, de laisser courir la tendance académique de décrue des orientations vers les secondes GT.

Comment par ailleurs, au-delà de l'indicateur moyen de l'académie (61,2 % de décisions d'orientation vers la 2<sup>ème</sup> GT), ne pas ouvrir le débat sur les inégalités entre territoires qu'il recouvre (57,7% pour la Creuse ; 62,2% pour la Haute-Vienne) ?

Nul doute que l'ensemble de ces questions viendront en discussion dans nos congrès, et notamment notre congrès académique, car elles sont au cœur des enjeux de l'avenir des jeunes, de celui du second degré et de ses personnels.



# Une carte des formations focalisée sur les bacs pro 3 ans

Les « perspectives d'évolution » de la carte des formations que la Rectrice a présentées lors du CAEN du 16 janvier s'inscrivent pleinement dans le contexte national de généralisation des bacs pro 3 ans.

Cette orientation nous paraît extrêmement préjudiciable. D'une part elle risque de rejeter bon nombre de jeunes hors du système scolaire. Que deviendront ceux qui ne pouvaient poursuivre en bac pro après le BEP, sans compter ceux qui décrochaient en cours de préparation au BEP ? D'autre part elle va à rebours d'une volonté d'élévation des qualification des jeunes (cf article « où vont-ils ? ») d'autant plus que cette généralisation s'effectue alors **qu'aucune réflexion n'a été menée sur la viabilité de poursuite d'études après le bac pro notamment en STS** (par exemple en créant des passerelles permettant un accueil spécifique des bacs pro en STS).

Si la réforme projetée pour les lycées est reportée, et laisse donc encore un souffle d'oxygène pour la voie technologique, celle ci reste menacée, surtout la voie technologique industrielle et de laboratoire qui souffre d'une absence de rénovation. Et sur le terrain, la généralisation des bacs pro 3 ans ne peut que lui porter tort. Comment un certain nombre d'élèves de troisième à qui l'on proposera d'accéder à un bac dans le même laps de temps de trois ans, sans doute plus aisément en particulier en enseignement général, et avec les mêmes possibilités théoriques de poursuites d'étu-

des ne se détourneraient-ils pas de la voie technologique? Mesureront-ils que si les bacheliers technologiques réussissent bien au BTS (78 %) il n'y a que 40 % de bacs pro inscrits en STS qui obtiennent le BTS ?

Le projet académique de carte des formations a également été construit dans l'a priori d'une logique de « lycées des métiers » et de pôles de compétence. Si ce raisonnement peut présenter quelque intérêt en terme de lisibilité, il peut malheureusement occulter d'autres pertinences, tout aussi importantes :

- **celle de proximité** : les élèves du second degré sont peu mobiles, pour des raisons diverses, en particulier financières. Beaucoup de familles se renseignent avant tout sur les formations offertes dans l'établissement proche de leur domicile. Nombre d'élèves risquent de ne pas se déplacer pour suivre la formation de leur choix si elle est éloignée.
- la réalité des établissements, leur histoire ne sont pas toujours prises en compte. Certains sont **poly-valents** ; déménager ailleurs certains pans de formations au nom des pôles de compétence peut mettre en péril leur existence à plus ou moins long terme, leur identité- même si elle est multiple- ou rompre des équilibres jusque là réalisés dans des communes.

Le projet de carte des formations dans les LEGT (cf tableau joint) se situe visiblement dans une période d'attente où pèse le contexte national d'une réforme reportée mais non annulée.

	Etablissement	Formations	Effectif élèves R2008	Capacité accueil	Décision
LP	Lavoisier Brive	1ère d'adaptation Génie mécanique systèmes motorisés	7	10	Fermeture : mise en place d'un dispositif.
LEGT	Cabanis Brive	1ère d'adaptation Génie électrotechnique	6	15	Fermeture : mise en place d'un dispositif.
LEGT	Caraminot Egletons	1ère STI Génie mécanique productique mécanique	5		Fermeture : mise en place d'un dispositif.
		BTS Industrialisation produits mécaniques	1	15	Transfert au lycée Cabanis de Brive.
LEGT	Perrier Tulle	STG Gestion	7		Maintien.
LEGT	Dautry Limoges	BTS Contrôle industriel régulation automatisme	6	15	Maintien.
LEGT	Valadon Limoges	1ère d'adaptation Génie mécanique matériaux souples	11	15	Fermeture liée à la rénovation de la voie professionnelle.
LEGT	Turgot Limoges	1ère S-SVT			Ouverture